

Délibération n° 8/2025

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CLARENSAC
DEPARTEMENT DU GARD**

**DELIBERATION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 AVRIL 2025**

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE	15
NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS	11
NOMBRE DE MEMBRES VOTANTS	11
NOMBRE DE PROCURATIONS	0

L'an deux mille vingt-cinq et le dix avril, à onze heures.

Se sont réunis en session ordinaire au Centre Communal d'Action Sociale, les membres du Conseil d'Administration de la Commune de CLARENSAC, dûment convoqués, sous la présidence de Monsieur GERVAIS Patrick, Président du CCAS.

DATE DE LA CONVOCATION : 28 mars 2025

Membres élus présents : Mesdames BOISSET Séverine, CHARRIERE Elisabeth, BARTHELEMY Marie-France, DALLONGEVILLE Danielle, TRUILLET Florence, Messieurs GERVAIS Patrick, QUERCI Gérard

Membres nommés présents : Mesdames SERRANO Bégonia, LE BORGNE Josiane, Messieurs RALLO Marc, DUPART Bernard

Membres absents : Mesdames SANTACRUZ Sandrine, SERIO Isabelle, CAYROL Paulette, DELENTE Raphaëlle,

Procurations : Néant

Secrétaire de séance : Madame CHARRIERE Elisabeth

<u>Objet : Vote du budget primitif 2025</u>
--

Monsieur Patrick GERVAIS, rapporteur, présente au Conseil d'Administration la proposition du budget primitif 2025 :

Les dépenses et les recettes de la section de fonctionnement s'équilibrent à : 87 481.65€.

Les dépenses et les recettes de la section d'investissement s'équilibrent à : 11 179.05€.

Il est proposé le vote du budget primitif 2025 par chapitre et par section, comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				RECECETTES DE FONCTIONNEMENT			
Ch.	Libellé	Prop.	Vote	Ch.	Libellé	Prop.	Vote
011	Charges à caractère général	79 750.00	79 750.00	74	Dotations et Participations	66 506.16	66 506.16
65	Autres charges de gestion courante	6 500	6 500	75	Autres produits de gestion courante	81.00	81.00
042	Dot amortissements	1 231.65	1 231.65	042	Opérations d'ordre	289.17	289.17
				002	Résultat reporté	20 605.32	20 605.32
TOTAL		87 481.65	87 481.65	TOTAL		87 481.65	87 481.65
DEPENSES D'INVESTISSEMENT				RECETTES D'INVESTISSEMENT			
21	Immobilisations corporelles	10 589.88	10 589.88	001	Solde exécution	9 947.40	9 947.40
13	Subventions d'investissement	289.17	289.17	28	Amortissement des immobilisations	1 231.65	1 231.65
20	Immobilisations incorporelles	300.00	300.00				
TOTAL		11 179.05	11 179.05	TOTAL		11 179.05	11 179.05

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES :

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents :

- D'ADOPTER les chapitres 011, 65, et 042 pour un total de 87 481.65€.

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES :

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents :

- D'ADOPTER les chapitres 74, 75, 042 et 002 pour un total de 87 481.65€.

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES :

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents :

- D'ADOPTER le chapitres 21, 13 et 20 pour un total de 11 179.05€.

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES :

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents :

- D'ADOPTER les chapitres 001, et 28 pour un total de 11 179.05€.

Le Président,
Patrick GERVAIS



La secrétaire de séance,
Elisabeth CHARRIERE

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 18/04/2025
Et publication sur le site internet <https://clarensac.fr/> le 22/04/2025

E. Charrière

PRÉFECTURE DU GARD

18 AVR. 2025

COURRIER ARRIVÉ